

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal des Jeunes
élus : 15

Nombre des Membres
en fonction : 15

Nombre des Membres qui ont
assisté à la séance : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Convoqués le :
29/11/2024

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ
COMPTE RENDU DE LA PLENIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2024

SEANCE DU TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 19 H 00

Étaient présents : Madame Lyna ALLAOUI, Madame Louisa BOUHOUHOU, Madame Noélline BULEMVO-BAVARIN, Monsieur Mathias DESPEREZ, Madame Ella FOUCAULT, Madame Loula HANGGELY, Monsieur Gabriel LUZIGNANT, Monsieur Marcus MATTANA, Madame Gabrielle NICOLAS, Monsieur Sacha PAOLETTI, Monsieur Alexandre ROEMER, Monsieur Victor TISON, Madame Chloé ROYER.

Étaient excusés : Madame Adline HAMM, Madame Yaël VILENO

Secrétaire de séance : Monsieur Antonin TAITE

=====

Point I : Mot d'introduction de Monsieur le Maire :

« Les trois CMJ qui vous ont précédés ont toujours été très présents, très actifs et très créatifs au service de leur commune, des habitants et des jeunes de leur âge. Ils ont également représenté dignement la commune et leur génération lors des cérémonies officielles, en particulier le 8 mai et le 11 novembre. Ils ont toujours été présents lors de toutes les cérémonies, circonstances officielles et manifestations de la commune. Je ne doute pas un instant que vous serez dignes d'eux et de leur exemple. Des projets qui tiendront à cœur à tous les jeunes Moulinois naîtront dans vos esprits et vos cœurs.

Les élus adultes, en particulier Léo, ainsi que tous les adjoints et adjointes, sans oublier les services municipaux, notamment Antonin, sont prêts à vous assister et à vous guider dans la création et la concrétisation de ce que vous allez concevoir et mettre en œuvre ensemble, petit à petit.

Ainsi, encore une fois, je tiens à vous remercier de vous engager au service de la commune et à vous souhaiter bonne route sur le beau chemin de l'engagement que vous venez d'emprunter pour au moins trois ans.

Bon mandat à vous toutes et tous ! »

=====

POINT II : Fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Remise de l'écharpe officielle à chaque Conseiller Municipal Junior

POINT III : Présentation et vote du projet de règlement intérieur du CMJ

Lecture du règlement intérieur par **Monsieur KANNY**.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal des Jeunes
élus : 15

Nombre des Membres
en fonction : 15

Nombre des Membres qui ont
assisté à la séance : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Convoqués le :
29/11/2024

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ
COMPTE RENDU DE LA PLENIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2024

SEANCE DU TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 19 H 00



REGLEMENT INTERIEUR
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DE MOULINS-LES-METZ



Le règlement intérieur est adopté par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Moulin-lès-Metz en début de mandat.
Il fixe les règles communes que les jeunes élus s'engagent à respecter.

I. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).....	1
II. Le fonctionnement.....	1
1) Présence, absence, ponctualité.....	1
2) Respect de la parole de l'autre.....	2
3) Démission, incapacité d'exercer son mandat, suspension, radiation.....	2
4) Elections.....	2
III. Les séances plénières et les groupes de travail.....	2
1) Les séances plénières.....	2
2) Les groupes de travail.....	3
IV. La communication.....	3
V. Les moyens financiers.....	3
VI. Représentation.....	3
VII. L'adoption du règlement intérieur du CMJ 2024-2027.....	3
Annexe.....	4

I. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes de Moulin-lès-Metz est une instance qui permet aux jeunes moulinois de participer et de s'impliquer dans la vie citoyenne.
Sur la base du volontariat et avec l'autorisation de leurs parents, 29 jeunes conseillers municipaux sont élus pour un mandat d'une durée de 3 ans. Pour être élu il faut être âgé entre 9 ans et 15 ans (du CM1 à la 3^{ème}).

Rôles des différents acteurs du Conseil Municipal des Jeunes de Moulin-lès-Metz

Les jeunes conseillers représentent la jeunesse moulinoise. Ils rencontrent les élus et toutes personnes ressources pouvant concourir à leurs réflexions pour la construction et la réalisation de leurs projets. Ils participent à des réunions collectives, prennent des décisions, proposent des projets et rendent compte de leur travail auprès des autres jeunes de la commune.

Monsieur le Maire porte les projets, préside les séances plénières où sont votés les différents projets.

L'Élu en charge du CMJ est le lien entre les jeunes, le Maire et les autres élus ; il soutient les projets, intervient lors des groupes de travail. Il est l'ambassadeur du CMJ auprès des différents partenaires et est le garant du bon respect du règlement intérieur du CMJ.

L'animateur accompagne les jeunes ; il anime les groupes de travail et collabore avec l'élu référent. Il est le garant des projets du CMJ et est le référent pour les jeunes, les familles et les partenaires du CMJ.

II. Le fonctionnement

1) Présence, absence, ponctualité

Chaque jeune conseiller s'engage à participer activement aux réunions et à arriver à l'heure.

En cas d'empêchement, le jeune conseiller en informe l'animateur CMJ, au plus tard 48h00 avant la réunion.

Si un vote est à l'ordre du jour, le jeune conseiller absent donne une procuration par écrit à un autre jeune conseiller. Un membre ne peut pas avoir plus d'un pouvoir.

Chaque jeune conseiller est placé sous la responsabilité de ses parents jusqu'à la prise en charge par l'animateur du CMJ ou l'élu référent le cas échéant, au point de rendez-vous fixé au préalable. La commune de Moulin-lès-Metz ne pourra donc pas

Le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes est approuvé à l'unanimité.

**POINT IV : Élection de deux jeunes conseiller.es au sein du comité de
l'association Moulin-lès-Metz Animations**

Candidats :

Louisa BOUHOUHOU
Noéline BULEMVO -BAVARIN
Mathias DESPEREZ
Ella FOUCAULT
Loula HANGGELY
Marcus MATTANA
Gabrielle NICOLAS

Sont élus titulaire : Mathias DESPEREZ (7 voix) et Ella FOUCAULT (5 voix)
Sont élus suppléant : Noéline BULEMVO-BAVARIN (4 voix) et Gabrielle NICOLAS (4 voix)

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal des Jeunes
élus : 15

Nombre des Membres
en fonction : 15

Nombre des Membres qui ont
assisté à la séance : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Convoqués le :
29/11/2024

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ
COMPTE RENDU DE LA PLENIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2024

SEANCE DU TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 19 H 00

Il a été décidé de renouveler les deux jeunes conseillers chaque année à la plénière en fin d'année civile.

POINT V : Présentation du calendrier des réunions 2025



**CALENDRIER PRÉVISIONNEL
2025**



Élu(e) CMJ	Léo KANNY
Animateur	Antonin TAITE
Jeunes Élus	Mesdemoiselles ALLAOUÏ Lyna, BOUHOUBOU Louisa, BULEMVO BAVARIN Noëlle, FOUCAULT Ella, HAMM Adiline, HANGGELY Loula, NICOLAS Gabrielle, ROYER Chloé, VILENO Yaël Messieurs DESPEREZ Mathias, LUZIGNANT Gabriel, MATTANA Marcus, PAOLETTI Sacha, ROEMER Alexandre, TISON Victor

A noter dans l'agenda	Vœux du Maire	Vendredi 10 janvier 2025	19h00	Château Fabert
	Séminaire	Lundi 17, Mardi 18 et Mercredi 19 février 2025	9h00 à 16h00	Espace Jules Verne
	Groupes de Travail	24 janvier 2025		
		21 mars 2025		
		25 avril 2025		
		23 mai 2025	18h00 à 19h30	Espace Jules Verne Salle 21 - 2ème étage
		19 septembre 2025		
		10 octobre 2025		
		7 novembre 2025		
	Réunions Plénières	Vendredi 13 juin 2025 Vendredi 5 décembre 2025	19h00 à 20h00	Mairie Salon d'honneur ou Château Fabert
	Commémorations	Jeudi 8 mai 2025	Horaires à déterminer	Place du Souvenir Français
		Mardi 11 novembre 2025		

En plus des réunions ci-dessus, d'autres rendez-vous peuvent être organisés.

En cas d'empêchement, merci de prévenir Antonin TAITE



CMJ -> CONTACTS

Ville de Moulin-les-Metz - 6 rue de la Mairie - 57160 MOULINS-LES-METZ
Tel : 03.87.50.44.60 - Fax : 03.87.60.05.80 - www.moulins-les-metz.fr
cmj@moulins-les-metz.fr

Élu CMJ : Léo KANNY : leo.kanny@moulins-les-metz.fr
Animateur CMJ : Antonin TAITE : 06 30 27 87 44 / antonin.taite@moulins-les-metz.fr

POINT VI : Information sur le Séminaire

Le séminaire d'intégration aura lieu les 17, 18 et 19 février 2025 à l'Espace Jules Verne et les documents d'inscription parviendront début janvier.

**POINT VII : Calendrier des manifestations de la ville et des associations
moulinaises**

Monsieur Kanny présente le calendrier de l'ensemble des manifestations qu'il y aura sur la commune en 2025 (Octobre Rose, Moulinois Méritants, Savoir Vert, ...). Il explique qu'il n'est pas obligatoire de se rendre à toutes ces manifestations mais qu'il s'agit plutôt d'avoir une vue d'ensemble de ce que propose la commune.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal des Jeunes
élus : 15

Nombre des Membres
en fonction : 15

Nombre des Membres qui ont
assisté à la séance : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 13

Convoqués le :
29/11/2024

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ
COMPTE RENDU DE LA PLENIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2024

SEANCE DU TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 19 H 00

Monsieur le Maire précise qu'une invitation officielle sera adressée à chaque jeune élu en amont.

POINTS DIVERS : la parole est donnée aux jeunes élus

Loula : Je souhaite que l'on travaille des projets pour la cause animale qui me tient à cœur.

Monsieur Kanny rappelle que ce type d'actions ont déjà été menées par les anciens CMJ et que cela avait toujours fonctionné.

Marcus : On pourrait faire une journée de ramassage des déchets ?

Monsieur le Maire rappelle que cela a déjà été fait le long du canal et que c'est une bonne idée

Lyna souhaite proposer un club de lecture nocturne.

Monsieur Kanny approuve et indique que ce projet pourrait voir le jour avec le club ados de la commune.

Marcus : J'ai deux propositions : un parc canin et à chaque poubelle il faut mettre un distributeur de sac à déjection.

Monsieur le Maire indique que cela a déjà été fait mais que les sacs disparaissaient trop vite.

Alexandre : On pourrait faire un PumpTrack sur Moullins ?

Monsieur le Maire : C'est un projet qui peut être travaillé avec les services techniques mais nous disposons d'un territoire compliqué car beaucoup de zones sont inondables et d'autres servent à capter l'eau mais c'est un projet à travailler sur le fond.

Ella : On pourrait donner un nom au parc de jeux pour enfants entre l'Espace Jules Verne et le Centre Jules Ferry ?

Monsieur le Maire est favorable à cette idée.

Monsieur le Maire clôt la plénière à 20h00.

Le secrétaire de séance,
Antonin TAITE



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

